

P^r A. Mebtoul :

une vision de l'évolution politique et économique de l'Algérie, de 1963 à 2012

ALGÉRIE | 11 février 2012 | src.leJMed.fr



Sous la direction de leur Président, le Professeur Abderrahmane MEBTOUL (Professeur des Universités , Expert international en management stratégique), un groupe d'Experts (politologues, sociologues, économistes, financiers...) de l'ADEM (Association Algérienne de Développement de l'Economie de Marché) a réalisé une importante étude abordant, chiffres à l'appui, toutes les facettes de la politique socio-économique de l'Algérie, de 1963 à janvier 2012.

« Cette analyse, se fondant sur l'observation de la réalité, et liant la théorie et la pratique, constitue une très brève synthèse de nos réflexions et propositions concrètes durant ces trente dernières années pour le redressement national. Elle se veut une modeste contribution au débat national qui engage l'avenir de l'Algérie », relève le Professeur Abderrahmane MEBTOUL.

Avec l'aimable autorisation des auteurs, leJMed.fr entreprend de publier l'ensemble de cette étude de l'ADEM. En voici le premier chapitre.

Ch. I - L'évolution politique et économique de l'Algérie, de 1963 à 2012

Les forces sociales conservatrices et réformistes souvent antagoniques, tenant compte du poids de l'Histoire, sont le moteur de la dynamique ou de la léthargie de toute société. Car, comment ne pas se remémorer les promesses des dirigeants politiques algériens qui ont présidé aux destinées du pays au nom de la légitimité historique – encore – quand certains évoquent récemment, pour ceux qui veulent bien les entendre, la fin de « l'Etat de la mamelle », puis celle de la légitimité révolutionnaire. Cela signifie surtout que le pouvoir bienfaisant comme contrat politique implicite par les tenants du « socialisme de la mamelle » afin de légitimer l'échange d'une partie de la rente contre la dépendance et la soumission politique – et qui efface tout esprit de citoyenneté active –, ce pouvoir doit céder la place à un pouvoir juste, justicier et de justice. C'est la norme du droit qui doit en principe – dans les actes et non les discours –, reprendre sa place pour légitimer le véritable statut de la citoyenneté.

Les discours triomphants des années 1960

Souvenons-nous, en 1962, de la domination idéologique du communisme, l'hymne à la liberté chantée dans les rues de l'ensemble de l'Algérie indépendante, les espoirs suscités par le socialisme spécifique à l'algérienne, l'autogestion des domaines des colons qui devait élever la production, restituer les paysans dans leur dignité, lutter contre l'injustice sociale, mais aussi les luttes de pouvoir entre l'Intérieur et l'Extérieur des différents clans.

En juin 1965, c'est le discours du sursaut révolutionnaire, du fait que l'Algérie serait au bord de la faillite. Il fallait la redresser, grâce à un pouvoir fort qui résiste aux événements et aux hommes, à travers trois axes, la révolution industrielle, la révolution agraire, et la révolution culturelle, en prenant comme base le plan économique du programme de Tripoli qui repose sur la dominance du secteur d'Etat, comme fer de (re)lance de l'économie nationale, à travers les grosses sociétés nationales.

Ce sont les discours triomphants de constructions des usines les plus importantes du monde, du bienfait de la révolution agraire, garantie de l'indépendance alimentaire, de l'école et de la santé pour tous et de la promesse solennelle que nous deviendrions, à l'horizon 1980, le Japon de l'Afrique, avec les lancements du plan triennal 1967-1969, du premier quadriennal 1970-1973 et du second quadriennal 1974-1977.

Rappelons-nous ces discours sur la vertu des fameuses industries industrialisantes et, au niveau international, la vision de l'Algérie leader du nouvel ordre économique international dans sa lutte contre l'impérialisme, cause fondamentale du développement du sous-développement.

1986 : l'effondrement des recettes des hydrocarbures

Et voilà qu'après la mort du Président après une longue maladie et une lutte de pouvoir qui se terminera par un compromis, et la venue d'un nouveau président, qu'en 1980, nous apprenons que cette expérience a échoué.

Du fait de la compression de la demande sociale durant la période précédente et surtout grâce au cours élevé du pétrole, les réalisations porteront sur les infrastructures, la construction de logements et l'importation de biens de consommation finale avec le programme anti-pénurie, et la construction sur tout le territoire national des souks fellahs. L'Algérie ne connaît pas de crise économique selon les propos télévisés un d'ex Premier ministre, crise qui touchait à l'époque les pays développés avec un baril équivalent à 80/90 dollars, en termes de parité de pouvoir d'achat 2010.

C'est alors l'application mécanique des théories de l'organisation, car les grosses sociétés nationales ne seraient pas maîtrisables dans le temps et l'espace. **Mais, la population algérienne contemple, en 1986, l'effondrement du cours du pétrole, les listes d'attente et l'interminable pénurie : et c'est toujours la faute de l'extérieur.**

Et voilà que nous avons un autre discours : les algériens font trop d'enfants, ne travaillent pas assez. L'on fait appel à la solidarité de l'émigration que l'on avait oubliée. Il s'ensuit l'effondrement du dinar dont on découvre par magie que la parité est fonction du cours du dollar et du baril de pétrole, et non du travail et à l'intelligence, seules sources permanentes de la richesse. On loue alors les vertus du travail, de la terre, l'on dénonce les méfaits de l'urbanisation, du déséquilibre entre la ville et la campagne, la priorité devant être donnée à l'agriculture car on constate le niveau alarmant de la facture alimentaire. Et c'est le slogan « de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut et au moment qu'il faut », thème reproduit également aujourd'hui.

Octobre 1988. Conséquence de la crise de 1986 qui a vu s'effondrer les recettes des hydrocarbures des deux tiers, contredisant les discours populistes, on assiste au début timide d'une presse libre et d'un multipartisme que l'on tente de maîtriser par l'éclosion de Partis (une famille pouvant fonder un parti avec des subventions de l'Etat) avec la naissance d'une nouvelle Constitution en 1989 : elle introduit des changements fondamentaux dans notre système politique monocratique depuis l'indépendance, en consacrant l'existence du multipartisme, conférant ainsi à notre système politique un caractère pluraliste, du moins dans les textes.

1989 / 1990 : les débuts de la crise politique

Sur le plan économique, entre 1989-1990 c'est l'application des réformes avec l'autonomie de la banque centrale, la tendance à la convertibilité du dinar, la libéralisation du commerce extérieur, une tendance à l'autonomie des entreprises et l'appel, très timidement, à l'investissement privé national et international sous le slogan « secteur privé, facteur complémentaire du secteur d'État », après le socialisme spécifique, de l'économie de marché spécifique à l'algérienne avec la dominance du secteur d'Etat soumis à la gestion privée, des lois portant autonomie des entreprises publiques.

Effet de la crise économique, nous assistons à une crise politique sans précédent qui commencera entre 1989/1990, crise accélérée par des élections législatives, coordonnées par un nouveau chef de gouvernement issu des hydrocarbures des émeutes dont l'aboutissement sera la démission de ce Président après plus d'une décennie de pouvoir. Le procès est fait cette fois à la décennie noire de 1980 / 1990.

Et c'est la valse interminable de chefs de gouvernement et de ministres, changements successifs dûs à la profonde crise qui secoue le pays.

C'est la naissance du Haut Comité d'État (HCE), la venue d'une historique et charismatique figure, qui donnera une première lueur d'espoir, présidera à peine une année le HCE avant d'être assassiné, son remplacement par un autre membre du HCE, avec parallèlement, un Conseil Consultatif faisant œuvre de parlement désigné. L'on rappellera comme chef de gouvernement le père de l'industrie lourde des années 1970, qui prônera l'économie de guerre mais avec son départ rapide du fait de la cessation de paiement. Lui succèdera un premier ministre membre du HCE artisan du programme de Tripoli, qui signera l'accord de rééchelonnement avec le FMI, démissionnant tout juste après, l'Algérie étant en cessation de paiement n'ayant pas de quoi acheter un kilo de farine, alors que certains responsables politiques clamaient haut et fort à la télévision et dans la presse que l'Algérie n'irait pas au

rééchelonnement. Les accords avec le FMI entraîneront une baisse drastique de la valeur du dinar, dévalué. La période qui suit verra un Chef d'Etat avec un parlement de transition à savoir le CNT (Conseil national de transition) combinaison d'associations et de partis politiques.

15 fois le SMIG...

Viendront les élections de ce Président axé sur le rassemblement, pour sortir le pays de la crise et **une nouvelle Constitution (1996)**. Elle crée la seconde chambre, dite Conseil de la Nation, et par le truchement de l'article 120, lui donne pratiquement le pouvoir de bloquer un texte de loi voté par l'APN.

Mais, **fait nouveau et important, elle limite à deux les mandats présidentiels**, étalés sur cinq années. Mais nous sommes toujours dans la même ambiguïté politique en maintenant le caractère dual de l'Exécutif (ni régime parlementaire, ni régime présidentiel), tout en consolidant le système de Conseils existants dont l'institution d'un Haut Conseil Islamique et d'un Haut Conseil de Sécurité qui est présidé par le président de la République.

C'est à cette période que naît le Parti le rassemblement national démocratique (R.N.D) dont le fondement du discours est la lutte anti-terroriste, et qui raflera presque tous les sièges après seulement huit mois d'existence, tant de l'APN que du Sénat, au détriment du Parti FLN, succès qui provoquera par la suite des protestations interminables et une commission sur la fraude électorale dont les conclusions ne verront jamais le jour.

Les parlementaires du fait de la situation sécuritaire de l'époque, auront surtout pour souci de voter pour soi même des rémunérations dépassant 15 fois le SMIG de l'époque, alors que la misère se généralise, oubliant naturellement du fait de la généralisation des emplois de rente, qu'un parlementaire aussitôt sa mission terminée retourne à son travail d'origine, et qu'une retraite automatique revient à afficher un mépris total pour une population meurtrie.

Dans la foulée, la venue de deux chefs de gouvernement. Le premier, technicien, pratiquera le statu quo ; le second, par l'application des accords du FMI, aura à son actif le cadre macro-économique stabilisé mais des retombées sociales négatives du fait de la douleur de cet ajustement. Ce président démissionne et des élections sont programmées le 8 avril 1999 avec l'élection d'un nouveau président qui promet de rétablir l'Algérie sur la scène internationale, de mettre fin à l'effusion de sang et de relancer la croissance économique pour atténuer les tensions sociales – ce qui sera matérialisé plus tard par le référendum sur la réconciliation nationale avec un vote massif en faveur de la paix.

2005, 2008, 2009... Les dates-clés des années 2000

Qu'en est-il, sommairement, de 2000 à janvier 2012 ? Un chef de gouvernement est nommé après plus de huit mois d'attente mais son mandat sera de courte durée, à peine une année, du fait des conflits de compétences.

Un second chef de gouvernement est nommé, plus politique, qui s'engage

également à redresser la situation mais qui démissionne, tout en se présentant candidat à la présidence avec comme conséquence une dualité dans les rangs du FLN dont il est tissu. Il est remplacé par le Secrétaire Général du RND.

Viennent ensuite les élections du 8 avril 2004, qui sont largement remportées par le précédent Président avec trois chefs de gouvernement successifs : premièrement le secrétaire général du RND qui a été chargé des élections de 2004 ; puis le secrétaire général du FLN courant 2007, ce Parti étant devenu majoritaire au fil des élections successives, tant au à l'APN qu'au Sénat, mais cela avec peu de modification dans la composante ministérielle puisque l'ancien chef de gouvernement n'a pu nommer aucun ministre entre mai 2006 et juin 2008 (de 1999 à 2010, on maintiendra d'ailleurs les mêmes personnels, à quelques variantes près, pour les walis et les postes clefs de l'État), puis à nouveau courant 2008 le retour du secrétaire général du RND qui, précisons-le, a été chargé des élections d'avril 2009.

C'est également durant cette période qu'est signé l'Accord avec l'Europe, le 1^{er} septembre 2005, pour une zone de libre-échange constituant un acte politique de première importance politique depuis l'indépendance, postulant ainsi l'irrésistible cheminement vers l'économie de marché.

En novembre 2008 qu'est amendée la constitution, non par référendum mais à la majorité des deux chambres. Cet amendement ne limite plus les mandats présidentiels, tout en supprimant le poste de chef de gouvernement en le remplaçant par celui de premier ministre consacrant un régime présidentiel. Par ailleurs, comme leurs prédécesseurs, les députés et sénateurs se feront voter un salaire de plus de 300 000 dinars par mois.

Dans la foulée l'élection présidentielle s'est tenue le 9 avril 2009 : l'ancien président est réélu pour un nouveau mandat de cinq années (2009 / 2014) en promettant la création de trois millions d'emplois durant cette période et d'augmenter le pouvoir d'achat des Algériens. Aussi, la période de 2004 à 2009 devait être consacrée à asseoir un Etat de droit avec la réforme des institutions, du système financier poumon des réformes, du secteur agricole et l'accélération des privatisations.

L'objectif était une dynamisation de la production et des exportations hors hydrocarbures. Le pré-programme de soutien à la relance économique reposant sur les dépenses publiques (plus de 7 milliards USD) ayant eu lieu avant 2004, celui programmé entre 2004 / 2009 clôturé en principe à 200 milliards USD, mais dont le bilan n'a pas été rendu public. Durant cette période, comme durant la période 1980 / 1985, du fait de la compression de la demande sociale pendant les années du terrorisme, la priorité a été accordé aux infrastructures, comme le logement, qui ne sont qu'un moyen du développement, et non au management stratégique de l'entreprise, seule source permanente de richesse.

C'est durant cette période que nous assistons à des déballages sur la corruption qui a d'ailleurs toujours existé mais qui prend des proportions alarmantes avec une corruption socialisée de la BADR, de Khalifa, de la BCIA, BNA, BEA, BDL, bon nombre d'agences du CPA et d'autres banques et d'entreprises publiques dont Sonatrach, le « projet du siècle » de l'autoroute Est-Ouest... Bien entendu cette corruption touche presque tous les autres secteurs de l'économie nationale ce qui a

fait dire aux observateurs que le risque est de passer de l'ancien terrorisme à un autre – la corruption – plus mortel pour le pays .

Deux politiques économiques contradictoires

Entre 2000 et 2012 nous assistons à deux politiques économiques contradictoires. La première période de 2000 / 2006 a vu la signature de l'Accord d'association avec l'Union européenne, l'adoption de la loi sur les hydrocarbures, des mines, de l'électricité et du gaz et une volonté de faire appel à l'investissement privé international mais sans vision stratégique.

La deuxième période, de 2007 à 2012, est caractérisée, outre par l'amendement de la loi des hydrocarbures de 2006 (loi qui selon les déclarations des responsables en 2011, serait à nouveau amendée car n'ayant attiré aucun investisseur potentiel), par le retour au tout Etat gestionnaire avec une dépense publique sans précédent depuis l'indépendance politique. Mais sans que l'on ait établi au préalable les mécanismes de contrôle, tant politiques qu'économiques, comme le gel de la Cour des Comptes, la loi budgétaire au niveau des assemblées (APN et Sénat) qui vient d'être seulement adoptée, fin 2011.

Ainsi a été programmée une nouvelle enveloppe de 280 milliards de dollars entre 2010 et 2014 – dont j'aurai l'occasion d'analyser l'impact – et la question se pose : l'Algérie aura-t-elle la capacité d'absorption de cette importante masse monétaire ? ne risque-t-on pas d'assister au divorce entre des objectifs ambitieux et des moyens de réalisation limités – surtout par la ressource humaine dévalorisée et la faiblesse d'une régulation claire, ainsi que faute d'institutions adaptées à la transition, et à l'accélération de la mauvaise gestion pour ne pas dire corruption ?

Le constat à travers ce cheminement historique est que durant cette période de transition difficile d'une économie étatisée à une économie de marché concurrentielle, l'État de droit et la démocratie, en tenant compte de notre anthropologie culturelle, est que les réformes sont timidement entamées malgré des discours apparemment libéraux, et moralisateurs que contredisent journallement les pratiques sociales.

Les banques, lieu de distribution de la rente, continuent de fonctionner comme des guichets administratifs, et du fait des enjeux les réformes souvent différées s'attaquant plus aux aspects techniques qu'organisationnels (alors qu'elles sont le moteur des réformes), la privatisation et le partenariat comme moyens d'investissement et de valeur ajoutée piétinent faute de cohérence et de transparence ; la facture alimentaire continue d'augmenter malgré le fameux programme agricole (PNDA) dont il conviendra de faire le bilan des milliards de dollars dépensés ; la bureaucratie et la corruption continuent de sévir.

Comme conséquence, résultats de la pratique de plusieurs décennies et non seulement de la période actuelle, nous assistons à des tensions à travers toutes les wilayates contre la hogra – la corruption, le mal vivre –, d'une jeunesse dont le slogan « Nous sommes déjà morts ! » traduit l'impasse du système économique rentier à générer une croissance hors hydrocarbures, seule condition d'atténuation

des tensions sociales pour faire face au malaise social. Nos responsables ont-ils analysé le désespoir des harragas, ces jeunes qui, souvent avec la complicité de leurs parents, bravent la mort et l'impact de l'exode, partageant le rêve de s'enfuir du pays, comme en témoignent, de l'aube au crépuscule, les longues files d'attente auprès des ambassades pour la demande de visas.

Pourquoi ces séminaires sur la diaspora à coup de millions de dollars ? Un opérateur, un cadre ou intellectuel étant liés au sort de leurs concitoyens, il faudrait retenir le peu qui existe déjà.

Professeur Abderrahmane MEBTOUL avec le groupe des Experts de l'ADEM

P^r A. Mebtoul :

Le bilan financier de l'Algérie à la fin 2011 (50 ans d'économie algérienne, Ch. II)

ALGÉRIE | 25 mars 2012 |

Sous la direction de leur Président, le Professeur Abderrahmane MEBTOUL (Professeur des Universités, Expert international en management stratégique), un groupe d'Experts (politologues, sociologues, économistes, financiers...) de l'ADEM (Association Algérienne de Développement de l'Économie de Marché) a réalisé une importante étude abordant, chiffres à l'appui, toutes les facettes de la politique socio-économique de l'Algérie, de 1963 à janvier 2012.

Après avoir publié **le Chapitre I (L'évolution politique et économique de l'Algérie, de 1963 à 2012)**, leJMED.fr continue à diffuser cet important travail, avec l'édition ci-dessous du...

Chapitre II – Le bilan financier de l'Algérie à la fin 2011

réserves de change, cotation du dinar, fonds de régulation des recettes, dépense publique et système financier à la fin 2011.

1 - L'évolution des réserves de change de 2005 à 2011

Les réserves de change – moyen et non facteur de développement – ont été estimées à 56 M^{ds} \$ en 2005, 77,78 M^{ds} \$ en 2006, 110 M^{ds} \$ en 2007 à 138,35 M^{ds} \$ en 2008, à 147,2 M^{ds} \$ en 2009, à 157 M^{ds} \$ fin 2010 et à 188 M^{ds} \$ fin 2011 par la banque d'Algérie et essentiellement grâce à la rente des hydrocarbures.

Selon les statistiques du FMI de 2009, l'Algérie disposait, courant 2009 de 173,6 tonnes d'or avec une valeur en termes de lingots de 6,07 M^{ds} \$, soit 4,3 % des

réserves de change de l'époque et au cours d'août 2011 un montant de 9,11 M^{ds} \$, soit un gain net de plus de 3 M^{ds} \$ entre mars 2009 et août 2011. Depuis, le montant a vraisemblablement augmenté mais le ratio global est resté stable ou en très légère augmentation, en ramenant le ratio au total des réserves de change.

La dette extérieure à moyen et long terme, estimée à environ 4 M^{ds} \$ au 31/12/2011 (principal et service de la dette) ainsi que la dette intérieure (moins de 1 milliard de dollars) ont été épongées, toujours grâce à cette rente – encore qu'il faille non pas se limiter à la balance commerciale, mais étudier la balance de paiements qui montre que le montant poste assistance technique étrangère est passé de 4 M^{ds} \$ en 2004 à 11 M^{ds} \$ entre 2009/2010 et approchera 12 M^{ds} \$ fin 2011/2012.

Le FMI dans son rapport d'octobre 2011 classe l'Algérie au titre du pays le moins endetté des 20 pays de la région MENA, occupant le deuxième rang des plus gros détenteurs de réserves officielles de change après l'Arabie saoudite. Bien qu'étant très loin de la Chine (plus de 3 500 M^{ds} \$ estimation de 2010, selon les évaluations du FMI sur les réserves de change officielles 2011, hors fonds de souveraineté), l'Algérie avec 188,8 M^{ds} \$ (et des projections de 210,8 M^{ds} \$ en 2012) se classe au deuxième rang des pays pétroliers de la région, après l'Arabie saoudite (539 M^{ds} \$) et devant l'Iran (104,6 M^{ds} \$).

Le FMI a souligné que « la prudente » gestion macroéconomique des dix dernières années a permis au pays d'amasser « d'importantes » réserves.

L'Algérie a, en parallèle, maintenu un très faible degré de dette totale à 3,8 M^{ds} \$ en 2009, à 2,8 M^{ds} en 2010 et à 2,2 M^{ds} en 2011. La dette extérieure de l'Algérie ne représente que 2 % du PIB en 2011 et reculera encore à 1,7 % en 2012. La moyenne de la dette extérieure dans les pays exportateurs de pétrole de la région MENA est de 25,5 % du PIB, les plus fortement endettés étant le Bahreïn et le Koweït, avec respectivement 148 % et 70 % du PIB.

2 - Cotation du dinar et impact sur le fonds de régulation et la fiscalité pétrolière

Comment expliquer, à la mi-janvier 2012, l'écart entre le cours officiel du dinar algérien et le cours du marché parallèle (la sphère informelle contrôlant plus de 13 M^{ds} \$ en 2010, soit 40 % de la masse monétaire en circulation), le dinar algérien s'échangeant à 104,31 / 1 euro, tandis que le dirham marocain vaut 11,67 / 1 euro, et le dinar tunisien 2,18 / 1 euro (pour sa meilleure cotation) ?

La monnaie traduisant la confiance (ou pas) entre l'État et les citoyens, elle est un signe, un moyen – et non un facteur de développement comme les réserves de change. Toute dévaluation, pour une économie productive, dynamise les exportations et toute réévaluation les freine.

Le niveau des réserves de change analysé précédemment permet de sécuriser l'investissement et surtout d'éviter un dérapage plus important de la valeur du dinar par rapport aux devises. Il existe actuellement une corrélation d'environ 70 % entre la valeur actuelle du dinar et ce stock de devises via la rente des hydrocarbures, sinon le dinar flotterait à plus de 300-400 dinars / un euro. Les réserves de change de la

Chine, qui sont passées de 819 M^{ds} USD en 2005 à 2 847 M^{ds} USD en 2010 et à 3 181 M^{ds} \$ au 01 janvier 2012, représentent le fruit du travail des Chinois.

Le problème de la cotation du dinar se pose, car il n'obéit pas toujours aux règles économiques comme en témoigne depuis décembre 2011 la cotation du dinar par rapport à l'euro et au dollar, alors que le dollar a connu une appréciation de 10-15 % par rapport à l'euro.

Des mesures ponctuelles récentes sans vision stratégique ont été édictées, principalement pour freiner les importations à la suite de l'importante augmentation des salaires. Elles ont des répercussions négatives, tant pour les opérateurs qui s'approvisionnent en Europe que sur le pouvoir d'achat des citoyens. Comme par le passé à l'époque du dollar faible, la dépréciation du dinar a répondu au souci de gonfler artificiellement le fonds de régulation des recettes et la fiscalité pétrolière variant entre 60-70%, et donc de voiler l'importance du déficit budgétaire et l'inefficience de la dépense publique.

Exemple, le fonds de régulation de un (1) dollar donne 100 dinars, pondéré par une dévaluation de 20 % donne une valeur de 120 dinars calculé par le trésor et la banque d'Algérie dans leurs bilans annuels, et il en est de même pour la fiscalité pétrolière. Avec une dévaluation de 20 % cela abaisserait le montant de la fiscalité pétrolière.

Ces artifices d'écritures biaisent donc tant le montant du fonds de régulation que les recettes de la fiscalité pétrolière. Face à ces dépenses, l'encours du fonds de régulation des recettes, le FRR, crédité du différentiel entre les produits de la fiscalité pétrolière budgétisée (fixée sur la base d'un baril à 37 dollars), et les produits de la fiscalité pétrolière recouverts par le Trésor.

Selon le ministère des Finances, l'encours du FRR – à ne pas confondre avec un fonds souverain d'investissement, le gouvernement algérien ayant écarté le recours à cette procédure – est passé de 4 280 milliards de DA, à fin décembre 2008, à 4 316 milliards de DA fin décembre 2009, à de 4 840 milliards de dinars à la fin 2010, et aurait atteint 5 500 milliards de DA (environ 75 M^{ds} \$) à la fin 2011.

Actuellement la gestion de ce Fonds de régulation est totalement opaque. Pour plus de transparence, je préconise que les lois de finances se fondent sur le cours réel du marché des hydrocarbures, quitte à ce que l'excédent soit versé dans un fonds de stabilisation.

3 - Un système financier à dominance publique

Contrairement à ce qui passe en Europe où les banques se recapitalisent, le système bancaire algérien est en surliquidités, n'arrivant pas à transformer le capital argent en capital productif. Les banques doivent recourir aux instruments de reprise de liquidités de la banque d'Algérie, qui sont rémunérés à des taux inférieurs à 2 %, alors que si elles prêtaient aux secteurs économiques, le taux dépasserait 7 %, excepté les secteurs dont les lois de finances bonifient les taux d'intérêts.

La liquidité des banques, qui était estimée à 2 800 milliards de dinars (28 milliards

d'euros) à fin 2008, s'est contractée d'environ 10 % en 2009, avant d'augmenter de nouveau en 2010. Cette surliquidité est alimentée, par l'importance des dépôts du secteur des hydrocarbures, mais aussi par l'augmentation de la collecte de l'épargne des particuliers, qui se développe à un taux moyen proche des 20 % au cours des dernières années, stimulée à la fois par les injections de revenus des plans de relance publics et par une bancarisation de l'économie en progrès rapide.

Cependant, le système financier algérien, non autonome, est fortement connecté au pouvoir politique : l'État y est actionnaire à 100 %, le privé local ou international étant marginal.

Ainsi, le système financier algérien bureaucratise est déconnecté des réseaux internationaux – expliquant d'ailleurs le peu d'impact de la crise financière mondiale sur l'Algérie, et démontrant que l'économie du pays est sous perfusion de la rente des hydrocarbures.

Après plus de dix années d'ouverture, selon le rapport de la banque d'Algérie de 2009, le marché bancaire algérien se compose de six banques publiques et de quatorze banques privées, mais 90 % du financement de l'économie algérienne (dont 100 % du secteur public et plus de 77 % secteur privé), se fait par les banques publiques avec une concentration au niveau des actifs de plus de 39 % en une seule banque, la BEA, communément appelée « la banque de la Sonatrach ». Ainsi, 10 % seulement du financement de l'économie sont pris en charge par les banques privées, avec une concentration de plus de 52 % sur trois banques.

4 - Évolution de la dépense publique de 2004 à 2013

la dépense publique est passée successivement de 55 M^{ds} \$ en 2004, à 100 M^{ds} \$ en 2005 puis à 140 M^{ds} \$ fin 2006. Elle a été clôturée entre 2004 et 2009 à 200 M^{ds} \$, mais faute de bilan, on ne sait pas si l'intégralité de ce montant a été dépensé. Quant au programme d'investissements publics 2010-2014, le gouvernement a retenu des engagements financiers de l'ordre de 21 214 milliards de DA (286 M^{ds} \$) et concerne deux volets : le parachèvement des grands projets déjà entamés entre 2004 et 2009, l'équivalent de 130 M^{ds} \$ (46 %) et l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 11 534 milliards de DA, soit l'équivalent de près de 156 M^{ds} \$.

Qu'en sera-t-il des restes à réaliser pour les projets inscrits au 31/12/2004, à la fois faute de capacités d'absorption et d'une gestion défectueuse ?

Dans un contexte de ralentissement économique mondial l'Algérie, à travers la Loi de finances 2012, maintient son programme d'investissement public massif, malgré un important déficit budgétaire pour les années 2011-2012 : en 2011, le déficit budgétaire a été de 4 693 milliards DA (environ 63 M^{ds} \$ au cours de l'époque) soit 33,9% du PIB ; selon la Loi de finances prévisionnelle 2012, les dépenses se situeront à près de 7 500 M^{ds} DA alors que les recettes atteindront 3 456 M^{ds} DA, soit un déficit de 4 000 M^{ds} DA.

Sur la base d'un taux de change de 75 dinars le dollar, retenu par le projet de loi, cela donne un déficit de 54 M^{ds} \$, environ 25 % du produit intérieur brut. Mais ce léger recul du déficit budgétaire s'explique par le fait que le budget de l'équipement

enregistre un recul de 32 % par rapport à 2011 pour se situer à près de 2 700 milliards de dinars.

Paradoxalement l'augmentation de 8 % du budget de fonctionnement (dont les salaires de la fonction publique) dépasse les 4 600 milliards de dinars, soit plus de 100 % par rapport à 2008. Mais il faut savoir que depuis quelques années les lois de finances algériennes s'établissent pour un cours moyen de 37 dollars le baril de pétrole, la différence étant versée au fonds de régulation des recettes (FRR) – estimé à 54,5 M^{ds} \$ au premier trimestre 2011.

5 – Quelle est la réalité du déficit budgétaire 2011-2012 ?

Pour un calcul transparent du budget, il serait souhaitable à la fois de préciser les mécanismes de cotation du dinar par rapport notamment au cours du dollar et de l'euro, et de supprimer le fonds de régulation afin de calculer le budget selon le cours moyen du marché.

En effet, depuis plus d'une année existe une différence entre le cours du dinar sur le marché parallèle (plus de 140 dinars un euro) et la cotation officielle (un euro pour 100 dinars) soit un écart de plus de 40 %. Le tarissement de l'épargne de notre émigration ou certains voyages ponctuels vers l'étranger (du fait de l'allocation devises limitée), souvent invoqués, ne sont pas les seules explications. On peut établir un coefficient de corrélation entre la cotation du dinar et l'évolution du cours des hydrocarbures pour un taux d'environ 70 %, 30 % étant dues aux phénomènes spéculatifs et aux sections hors hydrocarbures bien que limitées.

Sans hydrocarbures la cotation du dinar s'établirait entre 300-400 dinars un euro, selon l'offre et la demande, l'économie algérienne étant une économie totalement rentière. Ainsi, les recouvrements de la fiscalité ordinaire de l'Algérie ont été de 10,76 Ms \$ au 1^{er} semestre 2011, et celle de la fiscalité pétrolière, hors FRR, s'est élevée à 20,4 M^{ds} \$, (61,24 % du budget de l'État), selon les données de l'organe officiel APS, citant la Direction générale des Impôts (DGI). Et tout dérapage rampant du dinar par rapport au dollar – les ventes d'hydrocarbures étant reconverties du dollar en dinars – gonfle artificiellement le fonds des recettes et voile l'importance du déficit budgétaire.

Si on suppose une appréciation du dinar de 50 % rejoignant, en tendance, les cotations des monnaies marocaine et tunisienne, le déficit budgétaire dépasserait largement 50-60% du produit intérieur brut.

Est-il nécessaire de préciser qu'une réévaluation du dinar réduirait d'autant ce fonds, étant entendu que la technique retenue pour la Loi de finances est le cours plancher de 37 dinars / un dollar le cours des hydrocarbures, la différence étant placée dans le fonds de régulation.

Cet artifice d'écritures explique comment, bien que la cotation du dollar et de l'euro n'évoluent pas dans le même sens, souvent la Banque d'Algérie dévalue le dinar simultanément à la fois par rapport au dollar et à l'euro – ce dernier renchérissant les importations des produits écoulés sur le marché national en dinars, produits dont la valeur finale, sans compter les coûts des circuits de distribution, est amplifiée par les

taxes douanières calculés sur la valeur import en dinars.

Professeur Abderrahmane MEBTOUL avec le groupe des Experts de l'ADEM

P^r A. Mebtoul : Le (triste) bilan socio-économique de l'Algérie à la fin 2011 (50 ans d'économie algérienne, Ch. III)

ALGERIE | 28 avril 2012 |

Dans ce troisième volet (1) de son étude sur cinquante ans d'économie algérienne, le professeur Abderrahmane Mebtoul met en lumière certains artifices relatifs à l'évaluation officielle du PIB, des taux de chômage et d'inflation, démontrant en quoi ils sont biaisés. Il explique aussi comment s'articule le triptyque infernal de l'économie informelle, de la rente pétrolière et de la mauvaise gouvernance managériale...

1 – L'analyse du Produit Intérieur Brut (PIB) entre 2009 et 2011

Selon les institutions internationales, le produit intérieur brut de l'Algérie atteint 158,97 milliards de dollars en 2010, 183,4 M^d \$ en 2011, et 188,6 M^{ds} \$ en prévision pour 2012.

Or, il y a lieu de souligner la faiblesse de la production et de la productivité, du fait que 97-98 % des exportations sont le résultat des hydrocarbures à l'état brut et semi brut, les exportations hors hydrocarbures fluctuant depuis plus de vingt années autour d'un montant dérisoire, entre 900 millions de dollars et 1,5 milliard de dollars. Ces 2-3% sont constitués en majorité de produits semi finis issus eux-mêmes des hydrocarbures et déchets ferreux et non ferreux. C'est que plus de 90 % du tissu économique algérien est constitué de PMI/PME organisées sur des structures familiales, ne possédant pas de management stratégique, ne pouvant pas faire face à la concurrence internationale.

Les importations couvrent 70-75% des besoins des ménages et des entreprises dont le taux d'intégration ne dépasse pas 10-15%. On peut démontrer facilement que le taux de croissance officiel hors hydrocarbures de 5-6% a été obtenu, pour 80 %, via la dépense publique, et que pour les entreprises véritablement autonomes créatrices de richesses, pouvant évoluer dans un environnement concurrentiel mondial, il ne

reste que moins de 20 % du produit intérieur brut – ce qui nous renvoie à la question de la valeur de la monnaie algérienne.

Mais, fait important, le PIB peut voiler d'importantes disparités et l'indice du développement humain combinant pour 1/3 le taux de croissance, 1/3 le système éducatif et 1/3 le système de santé, élaboré par le PNUD, est beaucoup plus fiable. Cela explique les erreurs d'appréciation des indicateurs globaux de la banque mondiale et du FMI vis-à-vis de certains pays arabes qui ont connu le printemps démocratique : ces institutions ont omis d'analyser tant le déséquilibre spatial que la concentration des revenus socio-professionnels au profit d'une minorité, et sans compter les fuites de capitaux hors des frontières organisées par certains dirigeants.

Dans son rapport du 2 novembre 2011, intitulé « Durabilité et équité, un meilleur avenir pour tous », l'organisme onusien PNUD a essayé d'introduire certains indicateurs omis par le passé, résultats d'enquêtes menées en 2010. C'est ainsi que le PNUD classe l'Algérie à la 96^e place sur 187 pays, soit en recul de 12 places par rapport à 2010. Cependant, ce classement entre dans la catégorie développement humain moyen, l'Algérie étant mieux classé que certains pays dits pays émergents, comme la Chine.

2 – La vérité sur les taux de chômage et d'inflation

La population algérienne était de 35,6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2010 et l'Office des statistiques (ONS) l'estime à 36,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2011. La répartition par âge fait ressortir que la population âgée de moins de 15 ans constitue 28,2 % de la population totale, et celle de moins de 5 ans 10 %, ce qui témoigne de l'augmentation récente de la natalité. La population active devrait dépasser les dix millions, et la demande d'emplois additionnelle varierait de 300 000 à 400 000 personnes par an, nombre d'ailleurs sous-estimé puisque le calcul de l'ONS applique un taux largement inférieur pour les taux d'activité à la population féminine, représentant pourtant la moitié de la population active, et dont la scolarisation est en forte hausse.

Pourtant le taux de chômage officiel est estimé à 10 % en 2010-2011, contre 11,3 % en 2008, chiffres incluant les sureffectifs des administrations, des entreprises publiques, les emplois dans la sphère informelle et les activités temporaires de moins de six mois, pour partie des emplois improductifs.

Or, le taux d'emploi est fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité. Dans son rapport d'octobre 2011, le FMI note que l'Algérie doit faire

plus pour diversifier son économie et sortir de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, notamment pour dynamiser l'emploi, surtout parmi les jeunes dont le taux de chômage atteignait 21 % en 2009.

Quant au taux d'inflation qui se répercute sur le pouvoir d'achat, le gouvernement algérien l'a estimé à 1,6 % en 2005, 3 % en 2006, à 3,5 % en 2007, 4,5 % en 2008, 5,7 % en 2009, moins de 4 % en 2010, et plus de 4,5 % en 2011. Or, selon un document relatif à une étude sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, du centre de recherche américain, Casey Research, en date du 6 mars 2008, le taux d'inflation en Algérie serait 12 % pour l'année 2008, contre une moyenne de 7-8% au niveau de la région Mena.

De fait, le taux d'inflation officiel est biaisé, étant comprimé artificiellement par les subventions et reposant sur un indice largement dépassé, alors que le besoin est historiquement daté.

Par ailleurs, un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'importantes disparités entre les différentes couches sociales. Une analyse pertinente devrait lier le processus d'accumulation la répartition du revenu et le modèle de consommation par couches sociales. Certes, le SNMG a plus que doublé en passant de 6 000 à 20 000 dinars – 200 euros au cours officiel – la dernière augmentation ayant lieu en septembre 2011, mais devant « déflater » par le taux d'inflation réel pour déterminer le véritable pouvoir d'achat.

Aussi, une interrogation s'impose : comment est-ce qu'un Algérien, qui vit au SNMG, (200 euros par mois, soit 6,6 euros par jour alors que le kilo de viande est à 10 euros) fait-il face aux dépenses incontournables d'alimentation, de transport, de santé, d'éducation ? La cellule familiale, paradoxalement, la crise du logement (même marmite, même charges) et les transferts sociaux qui atteindront plus de 1 200 milliards DA en 2011, soit 18 % du budget général de l'Etat et plus de 10 % du PIB (taux identique entre 2009/2010) jouent temporairement comme des amortisseurs sociaux.

3 - Pourquoi une si grande faiblesse de l'investissement productif ?

Les entreprises algériennes d'une manière générale ne peuvent être compétitives et encore moins innovantes, du simple fait qu'elles disposent d'un faible savoir à la fois technologique et managérial.

Cela explique, selon les données du 7 novembre 2011 du Ministère du travail, les 50 000 travailleurs étrangers exerçant en Algérie, répartis dans le BTPH pour 53 % et pour 43 % dans l'industrie, et représentant 1,05 % du nombre de travailleurs salariés dans le secteur économique national (hormis le travail informel) et où les Chinois représentent 43 % de ces effectifs, suivis par les Égyptiens, à 8 %.

D'autre part, le dépérissement du tissu industriel, représentant moins de 5 % dans le PIB, trouve son explication surtout dans les contraintes d'environnement qui touchent tant les entreprises algériennes qu'étrangères, ainsi que cela est souvent mis en relief dans les rapports internationaux de 2008-2011.

L'entrave aux affaires en Algérie est due surtout à l'accès aux financements, à la bureaucratie d'État, à la corruption, à l'inadéquation de la main-d'œuvre formée, à la politique du travail considérée comme restrictive ainsi qu'au système fiscal et à l'environnement, dont la qualité de la vie. Combinée à l'instabilité juridique et à cet environnement des affaires contraignant – dont la bureaucratie, qui freine l'investissement à plus de 50 % – renvoyant au mode de gouvernance, il en découle un bilan mitigé de l'investissement, surtout pour l'investissement productif (en dehors des hydrocarbures), ainsi que pour le commerce tant local qu'étranger.

Selon les chiffres communiqués par l'Agence de développement des investissements (ANDI) fin 2010, les déclarations d'investissement local, en termes de projets (et non de réalisations) sont passées de 11 000 en 2007, à 17 000 en 2008, pour atteindre le chiffre symbolique de 20 000 en 2009, mais avec seulement 1% d'IDE.

Les chiffres de l'ANDI indiquent que les projets locaux sont dominants, avec 99 % des déclarations de projets. Pour ce qui est de la répartition des projets par secteur, celui des transports attire le plus d'investissements depuis 2009 (avec 60 % en majorité des micro- projets), suivi par le secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (16 %), du secteur de l'industrie (10 %), de l'agriculture (2 %).

D'une manière générale les investissements directs étrangers réalisés restent insignifiants en dehors des hydrocarbures, des banques et des télécommunications.

4 - La sphère informelle, un produit de la bureaucratie et des dysfonctionnements de l'État

La sphère informelle, visible également dans l'ensemble des pays du Maghreb/Afrique, contrôle en Algérie plus de 65 % des segments de produits de

première nécessité, auxquels plus de 70 % des ménages consacrent presque l'intégralité de leurs revenus (fruits et légumes, poisson, viande, textile et cuir) et plus de 40 % de la masse monétaire globale en circulation. La masse monétaire a été évaluée dans le dernier rapport de la banque d'Algérie à 2 439 milliards de dinars fin 2010 donnant ainsi 33,87 milliards de dollars, la sphère informelle contrôlant 13,55 milliards de dollars et limitant ainsi la politique monétaire de la banque centrale, avec une importante intermédiation financière informelle mais avec des taux d'usure.

L'importance de cette masse monétaire captée, favorise une concentration du revenu au niveau de cette sphère avec des tendances monopolistiques et souvent oligopolistiques (quelques offreurs pour une multitude de demandeurs) et alimente la demande au niveau du marché de la devise parallèle où la distorsion actuelle depuis plus d'une année est de plus de 40 % par rapport à la cotation, officielle (entre 140 et 150 dinars algériens pour un euro).

Cette sphère contrôle plus de 65 % du marché biens de consommation : fruits et légumes, poisson, viande rouge et blanche, et textile/cuir, à travers des importations souvent sans contrôle.

Cette sphère est le produit de la bureaucratie, des dysfonctionnements des appareils de l'Etat assistant à un dualisme dans l'économie. Cela n'est pas le produit du hasard. Lorsqu'un Etat veut imposer à une société des règles qui ne correspondent pas à l'état de la société, cette dernière enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner, les relations étant établies sur un registre de confiance entre les co-contractants. Comme on ne saurait isoler les relations dialectiques entre la sphère régie par le droit de l'Etat et la sphère informelle qui a ses propres codes, il existe en Algérie des liens diffus entre la logique rentière et l'extension de la sphère informelle. Cela favorise la dépréciation du dinar et l'évasion fiscale.

Quelles leçons ?

Les leçons à tirer ce bilan économique : la non-proportionnalité entre les impacts économiques et les dépenses monétaires, et la déconnection de la sphère financière par rapport à la sphère réelle. Car, la vraie richesse ne peut apparaître que dans le cadre de la transformation du stock de monnaie en stock de capital, et là est toute la problématique du développement.

Or, les banques actuellement accompagnent peu les projets d'investissement à maturation lente, de même qu'il n'existe pas de véritable bourse des valeurs. Ni

Sonatrach, ni Sonelgaz, ni une grande entreprise privée comme Cevital ne sont cotées en bourse, tandis que la société privée Alliance Assurance a constitué une exception.

Cette déconnexion de la sphère financière de la sphère réelle trouve son explication dans le fait qu'en Algérie la richesse – à ne pas confondre avec l'accumulation du capital productif – puise sa source dans la relation du triptyque : stock physique (stock ressources naturelles d'hydrocarbures) - stock monétaire (transformation :

richesse monétaire) - répartition (modalités et mécanismes de répartition :

investissement-consommation-fonds de régulation).

La société des hydrocarbures transforme un stock physique en stock monétaire. On peut considérer que les conduits d'irrigation, les banques commerciales et d'investissement, opèrent non plus à partir d'une épargne puisée sur le marché, éventuellement un reliquat du travail, mais par les avances récurrentes (tirage : réescompte) auprès de la Banque d'Algérie pour les entreprises publiques qui sont ensuite refinancées par le Trésor public en la forme d'assainissement : rachat des engagements financiers des EPE auprès de la Banque d'Algérie, plus de 50 milliards de dollars d'assainissement des entreprises publiques entre 1991/2011, alors que plus de 70 % de ces entreprises sont revenues à la case de départ – de quoi créer tout un nouveau tissu productif s'insérant dans le cadre des valeurs internationales.

Les erreurs de management quotidien sont couvertes grâce au transfert financier qui transite par le système financier et qui irrigue le système économique. Si on observe la ligne du temps, c'est-à-dire les dates qui consacrent les moments de stagnation puis de régression, parfois, des avancées des réformes, on remarque une corrélation étroite : plus le prix du pétrole est bas, plus il y a émergence de potentiel de développement en ressources matérielles et ressources humaines. En revanche, plus le prix du pétrole s'accroît, plus le potentiel de développement décélère, stagne et tend au final à régresser si le renchérissement du prix du baril de pétrole perdure.

Professeur Abderrahmane MEBTOUL

◇ ◇ ◇

(1) - Sous la direction de leur Président, le Professeur Abderrahmane MEBTOUL (Professeur des Universités, Expert international en management stratégique), un groupe d'Experts (politologues, sociologues, économistes, financiers...) de l'ADEM (Association Algérienne de Développement de l'Économie de Marché) a réalisé une

importante étude abordant, chiffres à l'appui, toutes les facettes de la politique socio-économique de l'Algérie, de 1963 à janvier 2012.

Chapitres de l'étude déjà publiés :

Professeur Abderrahmane MEBTOUL avec le groupe des Experts de l'ADEM

L'inflation en Algérie : une illustration du cancer de l'économie de la rente, jusqu'au « suicide collectif »

ALGÉRIE | 25 août 2012 | s



Au moment où l'on s'enorgueillit en Algérie des 190 milliards de dollars de réserves de change, la majorité de la population algérienne – dont 70 % perçoit moins de 30 000 dinars net par mois (moins de 300 euros) – est confrontée à une hausse vertigineuse des prix et à la détérioration de son pouvoir d'achat. Parallèlement, le cancer de l'économie de la rente se diffuse dans la société, “la majorité des Algériens veulent tous et immédiatement leur part de rente, reflet du divorce État / citoyens, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif.” Le P^r Abderrahmane Mebtoul met ici en lumière les mécanismes qui ont conduit à cet état de fait.

Photo ci-dessus : un magasin de fruits et légumes à Alger. © www.RadioAlgerie.dz

par le D^r Abderrahmane MEBTOUL
Professeur des Universités,
Expert international en management stratégique



Le P^r Abderrahmane Mebtoul. © DR

La dernière enquête de l'organe officiel des statistiques (ONS) de juillet 2012 témoigne d'une accélération du processus inflationniste en Algérie, risquant de s'amplifier en 2013 avec des incidences sur le pouvoir d'achat des Algériens ayant surtout un revenu fixe. Les prix à la consommation ont augmenté de 8,7 % au mois de juin 2012 par rapport à la même période de l'année écoulée, situant le rythme d'inflation en glissement annuel en Algérie à 7,3% contre 6,9% en mai dernier selon l'ONS.

Cette hausse est tirée essentiellement par l'augmentation de 10,76 % des produits alimentaires, avec 17,3% pour les produits agricoles frais. Cela n'est que la conséquence de tout un processus historique témoignant de la maladie du corps social. Sans un changement de cap de la politique économique, il y a risque de tensions sociales avec une spirale infernale, augmentation de salaires, inflation-augmentation à nouveau de salaires, rendant nécessaire l'élévation du taux d'intérêt bancaire si l'on veut éviter la faillite du système financier.

Comment cerner objectivement

le processus inflationniste en Algérie ?

S'agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, il me semble utile de rappeler qu'il faut tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle il s'applique, des aspects structurels de l'économie internationale, de l'économie interne résultant de l'option de la stratégie de développement économique, ainsi que des schémas de consommation générés en son sein pour

des raisons historiques, des influences socioculturelles ainsi que des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national.

Concernant l'indice global de l'inflation, il doit être régulièrement réactualisé car le besoin est historiquement daté, les besoins évoluant. Le taux d'inflation officiel est biaisé, étant comprimé artificiellement par les subventions sinon il dépasserait les 13-14 %. Un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'importantes disparités entre les différentes couches sociales.

Une analyse pertinente devrait lier le processus d'accumulation, la répartition du revenu et le modèle de consommation par couches sociales. Certes, le Salaire national minimum garanti (SNMG) a plus que doublé, en passant de 6 000 à 20 000 dinars, (200 euros au cours officiel, environ 150 euros par mois au cours du marché parallèle) la dernière augmentation ayant lieu en septembre 2011, mais ce SNMG doit encore être déflaté du taux d'inflation réel pour déterminer le véritable pouvoir d'achat.

Aussi, une interrogation s'impose : comment un Algérien, qui vit au SNMG, (200 euros par mois, soit 6,6 euros par jour alors que le kilo de viande est de 10 euros) fait-il face aux dépenses incontournables – alimentation, transport, santé, éducation ?

La cellule familiale, paradoxalement, la crise du logement (même marmite, mêmes charges) et les transferts sociaux qui atteindront plus de 1 200 milliards DA en 2011, soit 18 % du budget général de l'Etat et plus de 10 % du PIB, jouent temporairement comme tampon social.

Quelles sont les raisons fondamentales du retour à l'inflation ?

Bien que dialectiquement solidaires, je recense cinq raisons essentielles du processus inflationniste en Algérie

Premièrement la faiblesse de la production et de la productivité internes, du fait que 97-98 % des exportations sont le résultat des hydrocarbures à l'état brut et semi brut, les 2-3% hors hydrocarbures fluctuant depuis plus de vingt ans pour un montant dérisoire, entre 900 millions de dollars et 1,5 milliard de dollars. C'est que plus de 90 % du tissu économique est constitués de PMI-PME organisées sur des structures familiales, ne possédant pas de management stratégique, ne pouvant pas faire face à la concurrence internationale.

Les importations couvrent 70-75% des besoins des ménages et des entreprises dont le taux d'intégration ne dépasse pas 10-15%. On peut démontrer facilement que le taux de croissance officiel hors hydrocarbures de 5-6% a été permis pour 80 % via la dépense publique, et qu'il ne reste que moins de 20 % du produit intérieur brut pour les entreprises véritablement autonomes créatrices de richesses, pouvant évoluer dans un environnement concurrentiel mondial.

Nous avons évidemment la croissance démographique et le versement de salaires sans contreparties productives. La population était de 35,6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2010 selon l'ONS, de 36,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2011 et de 37,1

au 1^{er} janvier 2012. Le taux de chômage officiel est estimé à 10 % entre 2010 et 2012, mais il masque les sureffectifs des administrations, des entreprises publiques, les emplois dans la sphère informelle et les activités temporaires de moins de six mois, pour partie des emplois improductifs. Or, le taux d'emploi est fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité.

Dans son rapport d'octobre 2011, le FMI note que l'Algérie doit faire plus pour diversifier son économie et sortir de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, notamment pour dynamiser l'emploi surtout parmi les jeunes dont le taux de chômage dépasserait pour certaines régions 25-30%. La vraie richesse ne peut apparaître que dans le cadre de la transformation du stock de monnaie en stock de capital, et là est toute la problématique du développement.

La deuxième raison la dé-thésaurisation des ménages qui mettent face à la détérioration de leur pouvoir d'achat des montants importants sur le marché, alimentant l'inflation : ils investissent dans l'immobilier, l'achat d'or ou de devises fortes pour se prémunir contre l'inflation, ce qui explique la forte hausse de ces segments où, selon des données du Ministère des Finances, celle-ci est estimée à 27 milliards de dollars, dont 40 % détenus par la CNEP-Banque, équivalant à 2 000 milliards de dinars. Cette masse monétaire n'est pas uniforme, car il existe une concentration au niveau d'une minorité avec des transferts de capitaux à l'étranger expliquant la forte cotation des devises sur le marché parallèle. En revanche, pour la majorité de ménages, leur taux d'endettement s'accroît.

La troisième raison est la non-proportionnalité entre les dépenses monétaires et leur impact. La dépense publique est passée successivement de 55 milliards de dollars en 2004, à 100 milliards de dollars en 2005 puis à 140 milliards de dollars fin 2006 et a été clôturée entre 2004-2009 à 200 milliards de dollars. Mais, faute de bilan, on ne sait pas si l'intégralité de ce montant a été dépensé.

Lors d'un Conseil des ministres au cours du dernier trimestre 2011, le président de la République a affirmé qu'entre 2004 et 2013 plus de 500 milliards de dollars auront mobilisés. Pour le programme d'investissements publics 2010-2014, le gouvernement a retenu des engagements financiers de l'ordre de 286 milliards de dollars et vise deux volets : le parachèvement des grands projets déjà entamés entre 2004 et 2009, équivalant à 130 milliards de dollars (46 % du total) ; l'engagement de projets nouveaux, pour un montant de près de 156 milliards de dollars.

D'une manière générale, selon un rapport sur la région MENA de 2010, l'Algérie comparée des pays similaires dépense deux fois plus pour avoir deux fois moins de résultats, démontrant une mauvaise gestion pour ne pas dire une corruption socialisée.

Et l'Etat algérien continue de dépenser sans compter en lançant des projets non fiables à terme économiquement souvent pour des raisons de prestige. Tant qu'il y a la rente. Mais l'Algérie peut-elle continuer de vivre de l'illusion de la rente sur la base d'un cours de 70 dollars pour le budget de fonctionnement et 40-50 dollars pour le budget d'équipement, si le cours des hydrocarbures baisse au risque d'une hyperinflation ?

Peut-on continuer dans cette voie suicidaire des assainissements répétés des entreprises publiques, plus de 50 milliards de dollars entre 1971 et 2011, avec des recapitalisations répétées des banques publiques contrôlant 90 % du crédit global, avec des clients souvent non bancables, dont plus de 70 % des entreprises publiques sont revenues à la case de départ, et sans relèvement des taux d'intérêt, d'une faillite du système bancaire freinant l'investissement ? Cette masse monétaire sans contreparties productives alimente le processus inflationniste.

La quatrième raison est la dévaluation rampante du dinar, 70 à 75 % des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées étant importés, et les vendeurs s'alignant souvent sur le cours du marché parallèle. En effet, depuis plus de deux ans on observe une forte distorsion entre le cours officiel du dinar et celui pratiqué sur le marché parallèle. Souvent invoqués, le tarissement de l'épargne de notre émigration ou certains voyages ponctuels vers l'étranger – du fait de l'allocation de devises limitées –, ne constituent pas les seules explications. Si l'on peut établir un coefficient de corrélation d'environ 70 % entre la cotation du dinar et l'évolution du cours des hydrocarbures (les autres 30 % étant liés aux phénomènes spéculatifs et aux sections hors hydrocarbures), il en résulte que la cotation du dinar s'établirait à entre 300 à 400 dinars pour un euro, selon l'offre et la demande.

Mais, l'économie algérienne étant totalement rentière, se pose le problème de la cotation du dinar, qui n'obéit pas toujours aux règles économiques. Et les mesures ponctuelles, sans vision stratégique, sont souvent édictées principalement pour freiner les importations, suite à l'importante augmentation des salaires, et ont des répercussions négatives tant pour les opérateurs que sur le pouvoir d'achat des citoyens.

La cinquième raison est la dominance de la sphère informelle. Elle produit des dysfonctionnements des appareils de l'Etat, alimentant le système rentier où existent des liens dialectiques entre cette sphère et la logique rentière, avec des situations monopolistiques et oligopolistiques de rente avec des liens extérieurs, non intéressés par l'émergence d'entreprises productives, expliquant d'ailleurs la marginalisation du savoir et des compétences.

Cette sphère informelle en Algérie contrôle 65 à 70 % des segments de produits de première nécessité, auxquels plus de 70 % des ménages consacrent presque l'intégralité de leurs revenus (fruits et légumes, poisson, viande rouge et blanche, textile et cuir) et sans compter les factures de plus en plus élevées de l'eau et de l'électricité qui absorbent une fraction importante du revenu des ménages pauvres et moyens, accroissant leur endettement.

La masse monétaire a été évaluée dans le rapport de la banque d'Algérie à 2 439 milliards de dinars fin 2010, 33,87 milliards de dollars dont 40 % contrôlés par la sphère informelle (soit 13,55 milliards de dollars) limitant la politique monétaire de la Banque centrale, et avec une importante intermédiation financière informelle dont les taux d'usure accroissent l'endettement des ménages qui y ont recours.

L'importance de cette masse monétaire captée, favorise une concentration du revenu au niveau de cette sphère avec des tendances monopolistiques et souvent oligopolistiques (quelques offreurs pour une multitude de demandeurs). Elle

alimente, comme analysé précédemment, la demande au niveau du marché de la devise parallèle et l'évasion fiscale, évaluée à environ 3 milliards de dollars par an. On constate ainsi en Algérie l'absence d'une véritable concurrence, avec une tendance monopolistique faisant que les circuits entre le producteur et le consommateur (les grossistes informels) ont tendance à se rallonger, la marge commerciale pouvant représenter 2 à 3 fois le prix de production (surtout dans le domaine agricole), ce qui ne peut que décourager le producteur immédiat et l'orienter vers des activités spéculatives. Dans ce contexte, la politique d'encadrement des prix ne peut s'avérer que d'une efficacité limitée, en fonction des moyens mis en œuvre, dans la mesure où le contrôle des prix repose sur des détaillants qui ne font que répercuter ces surcoûts de distribution.

Quelle conclusion ?

Le processus inflationniste que l'on comprime artificiellement par des subventions montre l'absence de régulation. On ne s'attaque aux fondamentaux, ce qui illustre le manque de cohérence et de visibilité de la politique socio-économique pour préparer l'après-hydrocarbures : l'épuisement dans au maximum 16 ans pour le pétrole, dans 25 ans pour le gaz conventionnel, et avec une population prévisible de 50 millions.

Comme ces réserves de change estimées à 190 milliards de dollars au 1^{er} juillet 2012, Richesse virtuelle provenant des hydrocarbures et qu'il s'agit de transformer en richesse réelle, on se satisfait, par facilité, de les placer pour 83 % à l'étranger, en partie en bons de trésor américains et en obligations européennes, à des rendements presque négatifs.

Il s'agit essentiellement d'éviter cette illusion bureaucratique, ce juridisme, en s'attaquant au fonctionnement de la société, en fait de réaliser de véritables réformes. Face à cette situation, l'inquiétude vis-à-vis de l'avenir, l'absence de morale et la faiblesse de la gouvernance tant centrale que locale, avec ce retour accéléré de l'inflation, qui contribue à une concentration du revenu au profit d'une minorité rentière, la majorité des Algériens veulent tous et immédiatement leur part de rente, reflet du divorce Etat/citoyens, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif.

P^r Abderrahmane MEBTOUL

◇ ◇ ◇

NB - Ce texte représente la synthèse d'un audit (890 pages) réalisé pour les pouvoirs publics sous la direction du Professeur Abderrahmane Mebtoul.

France-Algérie : en attendant Hollande, le point sur les relations économiques, par le P^r A. Mebtoul

FRANCE - ALGERIE | 23 juillet 2012 | src.[Le Courrier de l'Algérie](#)



Dans une récente entrevue accordée à notre confrère « Le Courrier de l'Algérie », le Professeur Abderrahmane Mebtoul dresse un tour d'horizon des relations économiques entre la France et l'Algérie. Après la visite à Alger de Laurent Fabius, annonciatrice de celle de François Hollande, le potentiel paraît immense, « sous réserve de réformes profondes » côté algérien, et même si la viabilité du symbolique projet de l'usine Renault-Algérie paraît loin d'être assurée...

Photo ci-dessus : Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne, et Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, lors de la visite de ce dernier à Alger, le 16 juillet 2012. © DR

Adaptation par LeJMED.fr d'un entretien réalisé par Inès B pour [Le Courrier d'Algérie](#), avec l'aimable autorisation du Professeur des Universités Abderrahmane Mebtoul, expert international en management stratégique.

Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, vient d'effectuer une visite en Algérie, mais peu de discussions ont porté sur le volet économique. Pourquoi à votre avis ?

P^r A. Mebtoul – Laurent Fabius a effectué une visite en Algérie les 15 et 16 juillet 2012. Je pense que la raison principale de son déplacement tient aux tensions actuelles au Sahel, qui risquent de déstabiliser toute la région. Mais le ministre français des Affaires étrangères est aussi venu pour préparer une éventuelle visite

en Algérie du président français François Hollande, en vue de renforcer la coopération algéro-française.

Si l'on s'en tient aux aspects économiques, l'objectif de cette visite s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux pays de dynamiser les relations par le biais de partenariats interentreprises, de type gagnant-gagnant, en synchronisant nos actions afin de rapprocher des intérêts économiques et commerciaux des entreprises des deux rives de la Méditerranée, notamment les partenariats publics et privés, la formation, le transfert de savoir axé sur les innovations en Algérie. Plusieurs accords par le passé ont matérialisé la coopération algéro-française.

Dans le domaine énergie, l'accord signé en 2003, entre l'Agence de promotion et de rationalisation de l'énergie (APRUE), côté algérien, et l'ADEME (Agence [française] de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), ainsi qu'entre l'entreprise nationale SONATRACH et Gaz de France par les PDG des deux compagnies. On relèvera par ailleurs que les investissements en hausse de Total marquent le retour des Français dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, où ils ont été supplantés par les Américains et les Britanniques dans les années 1990-2000.

Concernant les services, on ne saurait ignorer la présence de banques françaises en Algérie, à l'instar de BNP-Paribas et de Société Générale, ainsi que d'assureurs français, comme Axa, et de nombreuses PME/PMI dans l'industrie et le bâtiment et travaux publics.

Quel bilan peut-on dresser à ce jour de la présence française en Algérie ? Les 430 entreprises françaises présentes en Algérie emploient plus de 35 000 personnes, sans compter les emplois indirects, et 180 PME françaises sont intéressées à investir en Algérie, selon des sources françaises. La France demeure le 1^{er} fournisseur de l'Algérie avec plus de 6 milliards de dollars, et son 4^e client avec plus de 4,5 milliards de dollars, selon les chiffres des Douanes algériennes pour l'année 2010.

Les relations économiques et commerciales ont progressé de manière très rapide depuis 1999. La France reste le premier fournisseur de l'Algérie 15,7 % de part de marché en 2009-2010, les échanges entre la France et l'Algérie ayant plus que triplé en douze ans.

L'Algérie est le premier partenaire commercial de la France en Afrique (Maghreb, Égypte comprise, et Afrique sub-saharienne). Si l'on étend les comparaisons au reste du monde, l'Algérie est le troisième marché pour les exportations françaises hors pays de l'OCDE, après la Chine et la Russie. La moitié des exportations sont réalisées par des PME.

L'Algérie est un partenaire stratégique en matière d'énergie pour l'Europe (concurrent de la Norvège et de la Russie) dont la France, comme le montrent les bonnes relations entre Gaz de France, Total et Sonatrach. Et ce, à travers Medgaz (Europe, via Espagne), Transmed (Europe, via Italie, le projet Galsi étant actuellement en suspens), les prévisions étant une exportation totale de 85 milliards de mètres cubes gazeux à l'horizon 2015, dont une grande partie en direction de l'Europe. Le projet Nigal (Nigeria- Europe, via Algérie) est toujours en gestation : son financement nécessite plus de 15 milliards de dollars, alors qu'il était prévu à 7 milliards de dollars.

Il faudrait entrevoir également le développement de l'énergie solaire qui peut donner lieu à une coopération par la promotion de multitudes de PMI/PME du fait des données concernant l'épuisement à terme des énergies fossiles en Algérie, dont la durée de vie des réserves en termes de rentabilité financière sont des plus contradictoires (16 ans pour le pétrole, 25 ans pour le gaz, en tenant compte de la forte consommation intérieure et des prévisions d'exportation).

Pour conclure, il faut cependant reconnaître que les relations économiques entre l'Algérie et la France, malgré des discours de bonnes intentions, sont loin des attentes des deux pays, se limitant essentiellement aux hydrocarbures pour la partie algérienne, aux services – notamment bancaires, l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et les produits issus de l'industrie automobile – pour la partie française, alors que les potentiels sont énormes. Il y a effectivement des aspects politiques qui freinent ces échanges.

L'investissement Renault a été abordé lors de cette visite. Que pensez-vous d'un tel projet en Algérie ?

P^r A. Mebtoul – Le ministre de la promotion de l'Investissement algérien vient d'affirmer en ce mois de juillet 2012 que l'Algérie produira des voitures Renault, entre 50 000 et 75 000 unités par an. Or, les normes internationales pour les voitures de moyenne gamme tendent vers 300 000 à 400 000 unités par an. Il s'agit donc de répondre à des questions stratégiques de faisabilité de tout projet.

Construit-on actuellement une usine de voitures pour un marché local ou régional, voire mondial, afin de garantir la rentabilité financière face à la concurrence internationale ? Cette filière n'est-elle pas internationalisée – des sous segments s'imbriquant au niveau mondial – et une intégration à 80-100% est-elle possible ?

La comptabilité analytique sépare les coûts fixes des coûts variables : quelle sera la capacité de production, à quels coûts, hors taxes, l'Algérie produira-t-elle cette voiture ?

Et que se passera-t-il, en tendance, lorsque le dégrèvement tarifaire allant vers zéro (selon les accords qui lient l'Algérie à l'Union européenne) sera appliqué, et que le dinar sera confronté à des devises fortes ? – on pu observer récemment qu'avec le glissement à la baisse du dinar par rapport à l'euro et au dollar, toute dévaluation du dinar entraîne un gonflement en dinars de la partie importée, qui se répercute sur le prix au consommateur.

Et dans ce cas, qu'elle est la valeur ajoutée interne créée par rapport au vecteur prix international ? Le coût d'une voiture ce n'est pas la carcasse – il s'agit là d'une vision mécanique du passé – la carcasse d'une voiture représentant moins de 20-30% du coût total (c'est comme pour un ordinateur), les logiciels représentent 70/80 % – et on ne pourrait en interdire l'importation – la production locale sera-t-elle concurrentielle en termes du couple coûts/qualité dans le cadre de la logique des valeurs internationales ?.

Autre problème de marketing : c'est comme un parfum ou un habit griffé, le consommateur achète également la marque... comment s'appellera cette Renault algérienne ?

Étant à l'ère de la mondialisation et au sein d'une économie ouverte, cette unité avec cette faible capacité ne tiendra pas la route dans le temps. À moins que le gouvernement ne décide de supporter l'investissement seul, avec des coûts et des prix élevés.

Si l'on veut éviter le gaspillage des ressources financières, évitons la précipitation pour des raisons de prestige, l'Algérie étant une petite nation, et soyons pragmatique.

À moins que – comme cela se passe pour la majorité des entreprises publiques structurellement déficitaires, le Trésor ne supporte ce déficit, sachant qu'il a consacré plus de 50 milliards entre 1991 et 2011 au sauvetage d'entreprises dont 70 % sont revenues à la case départ.

Y a t-il un espoir de voir les investissements français se développer davantage en Algérie, à la suite des dernières mesures adoptées par le gouvernement ?

Lors de mes visites à l'étranger, j'ai pu constater que la majorité des investisseurs internationaux – pas seulement les Français – sont réticents quant à la règle des 49/51 %. En dehors des secteurs stratégiques il serait souhaitable d'aller vers des critères plus positifs pour l'Algérie, à savoir une balance technologique et financière positive, et faire participer notre émigration, qui a acquis un savoir-faire . Je rappelle que le gouvernement algérien a décrété plusieurs textes encadrant l'investissement étranger. Outre que pour toute soumission des investisseurs étrangers, la préférence nationale a été portée de 15 % à 25 % selon le nouveau code des marchés, signifiant que même si le coût est 25 % plus élevé pour la réalisation de tout projet, la priorité sera donnée à l'entreprise algérienne, pour le commerce.

La loi de finances complémentaire 2009, avalisée par celles de 2010/2011, prévoit pour le commerce 30 % au maximum pour les étrangers et 70 % pour les nationaux.

Pour l'agriculture, la nouvelle loi foncière 2010 restreint presque toute activité pour les étrangers.

Concernant l'encadrement de l'investissement étranger dans les services, BTPH et industries y compris les hydrocarbures, le privé étranger doit avoir au maximum 49 % et le local 51 %.

Vous côtoyez fréquemment les opérateurs français et internationaux... quelle est leur vision du climat des affaires en Algérie ?

P^r A. Mebtoul – Bon nombre de hauts cadres politiques, d'entrepreneurs occidentaux, asiatiques et arabes que j'ai pu rencontrer au cours de séminaires internationaux pensent que l'Algérie a d'importantes potentialités afin de dépasser la situation actuelle anormale et avoir un taux de croissance, hors hydrocarbures, à deux chiffres.

Sous réserve de profondes réformes micro-économiques et institutionnelles, liant réformes et démocratie , une visibilité et cohérence dans la politique socioéconomique évitant l'instabilité juridique perpétuelle qui décourage tout investisseur dans le moyen et long terme, expliquant la dominance du commerce et de la sphère informelle qui contrôle plus de 40 % de la masse monétaire en circulation et 65 % des segments de produits de première nécessité, l'Algérie a toutes les potentialités pour passer d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures, principal défi entre 2012/2020, et devenir un pays pivot au sein de l'espace euro-méditerranéen et arabo-africain.

L'attractivité du marché algérien découle des avantages comparatifs suivants : la proximité géographique des marchés potentiels d'Europe, d'Afrique et du Moyen Orient ; la taille du marché intérieur estimée à environ 36 millions de consommateurs ; des richesses naturelles importantes (pétrole, gaz), ainsi que d'autres ressources minérales non négligeables, peu ou pas exploitées, notamment le phosphate, le fer et l'or ; des ressources humaines en grande partie jeunes, qualifiées et abondantes.